

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; CORBEL Samuel (suppléant); DUMAIL Michel; ÉCHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUDALLIER Benoît; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE HOUÉROU Annie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALOMON Claude; SAMSON-RAOUL Caroline; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; TERTRAIS Isabelle (suppléante); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPÉ Fanny à RASLE-ROCHE Morgan; DOYEN Virginie à LE MEAUX Vincent; GOUAULT Jacky à CLEC'H Vincent; GUILLOU Rémy à LE SAOUT Aurélie; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BREZELLEC Marcel; DUPONT Frédéric; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; INDERBITZIN Laure-Line; KERHERVÉ Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; PRIGENT Jean-Yvon; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	66
Procurations	09
Votants	75
Absents	13

Date d'envoi de la convocation : mercredi 25 février 2026
Secrétaire de séance Christian PRIGENT

DEL2026-03-072

MOBILITÉS : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE LA DSP MOBILITÉS

Vu la délibération n° DEL2025-07-186 du Conseil d'Agglomération du 8 juillet 2025, confiant la gestion du service public d'exploitation du réseau de mobilités collectives, actives et partagées à la société SAS Autocars Jézéquel ;

Vu l'article L.1411-6 du CGCT, modifié par l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 - article 58, qui dispose que tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public ne peut intervenir qu'après un vote de l'assemblée délibérante ;

Vu le projet d'avenant n°1 annexé ;

Considérant qu'un premier avenant est nécessaire et que l'économie générale du contrat reste inchangée ;

KERHERVE Guy ne prend pas part au vote.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public qui prévoit :
 - D'acter la création de la société Armor Argoat Mobilité dédiée à la gestion du contrat de délégation de service public,
 - D'autoriser le délégataire à acquérir 105 poteaux d'arrêts de bus modulables et d'en assurer l'installation, pour un montant estimé à 100 000 € HT,
 - D'augmenter la contribution financière forfaitaire de 208 522,60 € HT pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2031, soit +1,05 % sur la totalité de la durée du contrat,
 - De mettre à jour le règlement intérieur,
 - D'intégrer l'agence mobile dans les véhicules mis à disposition du délégataire et d'annuler le projet d'acquisition d'un « Kiosque PICNIC » par le délégataire.
- Autorise le Président à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Christian PRIGENT